

COMPTE RENDU ET AVANCEES DE LA RENCONTRE QUIMPERLE EST

Réunion du jeudi 12 mars 2015 au « T'Bone ».

Les élus présents :

Michael QUERNEZ

Pascale DOUINEAU, adjointe à la Vie associative, Jumelages et Coopérations, Egalité femmes-hommes

Gérard JAMBOU, conseiller municipal délégué aux travaux

Yvette METZGER, référente de quartier

Patrick VAINEAU, référent de quartier

Préambule:

La présentation des rencontres de quartier par les référents et la présentation des projets structurants par M. le Maire ayant été relativement similaires lors des 5 rencontres, elles feront l'objet d'une première partie identique à tous les comptes rendus, la seconde étant consacrée aux questions réponses avec les habitants.

PREMIERE PARTIE:

Fonctionnement:

Le Maire a commencé en expliquant l'utilité des réunions de quartier qui existaient déjà et qui doivent perdurer.

Les élus doivent être à l'écoute des habitants. C'est pourquoi, 2 référents, Conseillers Municipaux, par quartier ont été nommés qui feront le lien entre les habitants, les adjoints et le Maire.

Patrick Vaineau et Yvette Metzger sont les élus référents pour Quimperlé EST, ils ont présenté à tour de rôle le fonctionnement des réunions de quartier. Elles ont pour but de favoriser les rencontres entres habitants et contribuer à renforcer le lien social au sein du quartier. C'est un lieu d'écoute, d'échanges et d'informations.

Ces rencontres permettent aux habitants d'évoquer des questions de toute nature en privilégiant toujours les démarches d'intérêt général par rapport aux intérêts particuliers.

-Il y aura 2 rencontres par an dans les quartiers : une entre le débat d'orientations budgétaire et le vote du budget et une autre à l'automne

Une rencontre supplémentaire réunissant tous les quartiers aura lieu en salle Ellé au Coat-Kaër, avant l'été. -Le compte-rendu est rédigé par un référent et un habitant volontaire afin d'avoir un double regard. Madame Lucile Berthou, habitante du quartier, s'est proposée pour cette rencontre.

- Les questions posées pendant les rencontres de quartier et pour lesquelles il n'y a pas de réponses immédiates, seront traitées ultérieurement. Elles feront l'objet d'une réponse dans le compte-rendu distribué aux personnes présentes et mis en ligne sur le site de la ville, rubrique « rencontres de quartier ».
- une adresse mail est dédiée à ces rencontres : <u>rencontresdequartier@ville-quimperle.fr</u>, pour des remontées d'informations. Le dépôt d'une demande à l'accueil de la mairie ou dans la boîte aux lettres en précisant sur l'enveloppe « rencontres de quartier » est également possible.

<u>Les documents sur le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB)</u> se trouvent sur le site internet de la ville de Quimperlé : http://www.quimperle.com .

Présentation des projets structurants par Monsieur Le Maire

Le Maire a présenté les grands enjeux au cours de ce mandat en rappelant d'abord le contexte national. En effet, le déficit public devant être maintenu à 3% du PIB, il est demandé aux collectivités de gros efforts financiers. Donc dès le début du mandat, la municipalité a demandé à être accompagnée par un cabinet conseil en finances.

Dans un contexte de baisse des dotations aux collectivités, il faut faire des efforts sur la mutualisation. Même si la Bretagne est habituée aux intercommunalités, il faut accentuer ce mouvement de mutualisation.

Sur la durée du mandat, ce sont quasiment 2 millions d'Euros de dotations de l'Etat en moins.

C'est dans ce contexte qu'a été appréhendé le Débat d'Orientation Budgétaire qui a eu lieu le lundi 23 février dernier. Avec comme objectifs de maintenir une qualité de services publics et de continuer à investir.

Pour cela, il ne faut pas augmenter les dépenses de fonctionnement sur toute la durée du mandat et même les baisser d'environ 10%.

Il ne faudra pas dépenser 1€ de plus qu'en 2014 et neutraliser l'augmentation des charges de personnel (1% par an, soit 75000 €/an, soit 2 postes à neutraliser). Ce qui signifie que sur 40 départs à la retraite prévus sur 6 ans, entre 10 et 15 ne seront pas compensés.

Par ailleurs, il sera important de maintenir les dépenses liées à l'activité des associations (soit environ 350 000€/an) qui œuvrent à tisser et maintenir le lien social.

Il n'y aura pas d'augmentation des taux des impôts.

Il faudra continuer à investir et maintenir les équipements en bon état.

Les grands projets structurants déjà lancés par l'équipe précédente mais également votés par nous à l'époque, sont le gymnase de Kerjouanneau, le Pôle d'Echange Multimodal

avec le rond-point du pont de Moëlan, l'Hôpital Frémeur, le complexe tennistique (les 3 courts extérieurs) et le terrain de football synthétique.

Il reste peu de marge financière. Entre 15 et 18 millions d'Euros d'investissements étaient envisagés pendant la campagne des municipales. Ce seront 16,7 millions d'Euros en raison des 2 millions de moins de dotations.

Il y a des postes budgétaires incontournables pour Quimperlé :

- -la chapelle des Ursulines qui prend l'eau et a besoin d'un ravalement.
- -Les inondations (qui vont coûter 1,9 millions d'Euros avec un reste à charge de 400 000€ pour la ville)
- -la réhabilitation de l'ancienne clinique de l'humeur où à terme sera implantée une maison des services pour mutualiser les services rendus à la Jeunesse.
- -La réhabilitation totale de Kerjégu pour en faire une maison des solidarités en lien avec les services du Conseil Général.

Il faut rationnaliser l'usage des locaux et donner de la cohérence aux services publics ce qui améliorera leur qualité.

Les projets importants évoqués pendant la campagne et qui ne pourront être réalisés par Quimperlé seule, concernent le complexe tennistique dans sa totalité et la Maison des arts et de la culture (Conservatoire de Musique et de danse et salle de spectacle de 150 à 400 Personnes). Des études financières seront lancées et des discussions avec la COCOPAQ vont être engagées.

Ces réunions de quartier ont lieu en ce moment car il y a un mois entre le Débat d'Orientation Budgétaire et le vote du budget, donc il est encore possible prendre en compte un certain nombre de demandes.

La situation financière de la ville est saine mais tendue. Si les objectifs fixés sont atteints, la situation financière en fin de mandat sera la même qu'en début de mandat.

DEUXIEME **P**ARTIE:

La parole aux habitants:

Les travaux provisoires effectués sur l'Ellé:

Le Maire dresse un état des procédures en cours, rappelle que des travaux de confortement d'urgence ont été effectués en juillet 2014 et que la commune a acquis trois parcelles rue de Quimper. Des travaux définitifs supposant un nouvel assèchement de la rivière sont prévus à l'automne 2015 ; le montant de la part communale de ces interventions est estimé à 1 800k€.

• Les questions suivantes ont concerné le mauvais état des routes et notamment celle d'Arzano et la vitesse route de Lorient :

- -Des travaux successifs de réfection des réseaux d'eaux pluviales et de changement de conduites ont effectivement entraîné la détérioration de la chaussée: le problème est que la route d'Arzano est de compétence départementale.
- -Route après Kerstrado endommagée par les tracteurs; il n'y a plus de goudron, à voir compétence communale, le Maire rappelle que l'enveloppe budgétaire dédiée à la voirie pour l'année de 2015 est de 400 000€ : il sera donc nécessaire de faire des choix à l'échelon de toute la collectivité.

• Les panneaux publicitaires constituant une véritable pollution visuelle à l'entrée de la ville:

Ce problème sera traité dans le plan de publicité restreinte en lien avec le schéma de signalisation; c'est un problème délicat à résoudre sachant que ces panneaux sont sur des propriétés privées.

La vitesse route de Lorient :

Le maire rappelle que des contrôles sont effectués régulièrement par la gendarmerie mais qu'il s'agit principalement de revoir les comportements individuels de chacun.

• Le mauvais positionnement du ralentisseur sur la rue Terre de Vannes (en bas):

Monsieur Jambou, Conseiller Municipal en charge des travaux précise que, compte tenu de la pente de la rue, on ne peut mettre que ce type de ralentisseur mais qu'il sera par contre possible de le déplacer. Cette demande sera étudiée lors du réaménagement prévu de la rue.

• Revoir la programmation des feux de signalisation route de Lorient et notamment la nuit :

Le Maire a annoncé une étude de faisabilité pour un rond-point à Saint Jalmes (intersection rue d'Arzano et route de Lorient). La programmation a été revue.

Problème récurrent de stationnement sur les trottoirs:

Il est difficile de les traiter dans certains cas, notamment dans les rues étroites.

• Le constat de l'impact très négatif de la rue Savary a également été posé:

La rue était très commerçante il y a quelques dizaines d'années, elle comprend majoritairement maintenant des locaux d'habitation. Le PLU finalisé par la municipalité précédente n'a pas interdit cette transformation de commerces en locaux d'habitation. La seule possibilité: évoquer le droit de préemption, mais préempter dit payer!

Madame Constantino, adjointe à l'animation de la cité, évoque le projet de rendre le cheminement entre la haute ville et la basse ville plus agréable. Il est prévu un balisage et un cheminement touristiques et culturels pour inciter les touristes à emprunter la rue Savary. Les thèmes visuels proposés changeront chaque année, le pass exposition prévoyant pour un tarif réduit la visite du musée des Ursulines et de la Maison des Archers peut également contribuer à la fréquentation de la rue.

Le Maire ajoute que d'autres secteurs de la ville souffrent de désaffection: notamment la place Hervo et la rue Genot : la COCOPAQ vient de décider la création d'un poste de manager en charge du domaine commercial qui traitera ces questions.

Mauvaise signalisation rue Claude Lancelot :

Le panneau manquant à une extrémité a été commandé et le miroir au croisement rue Roz Ar Chass et la rue Lancelot a été installé.

• Idée d'une passerelle sur l'Ellé à la Mothe :

Le problème est lié aux deux propriétaires, difficile juridiquement.

La venelle de la Montagne est rendue très glissante par les mousses.

En cours de réalisation.

• Pavés et dalles devant l'Église Sainte Croix qui se descellent (même constatation à différents endroits de la ville):

Les services techniques y travaillent. En cours de réalisation.

La disposition des containers rue de Roscado:

Il conviendrait de mieux les répartir : à voir avec la COCOPAQ. Ce problème a été vu avec la Cocopaq.

• L'abribus demandé rue du Quinquis :

La demande sera traitée par la commune (pour la dalle) et par la COCOPAQ (pour l'abribus).

Monsieur Jambou précise en outre que pour cette rue et pour la rue A. Rafle, le réseau de raccordement à l'assainissement se termine : les propriétaires de + 5 ans auront 2 ans pour se raccorder, les propriétaires de- 5 ans auront un délai de 10 ans.

Avaloir des eaux pluviales rue de Lorient (en bas):

En cas de pluie, il déverse dans la rue des flots d'eau. En cours d'étude par les services techniques.

• L'embellissement de l'espace vert situé au même endroit (rue de Lorient) est demandé :

Madame Constantino précise qu'un recensement des îlots de verdure appartenant à la ville est en cours. Une répartition par secteur d'intervention du service jardin permettra un bon suivi des travaux à faire.

Une réflexion est menée également sur la plantation d'arbres fruitiers sur certaines parcelles.

L'entretien de cet espace a été fait.

L'entretien de la zone de la Villeneuve Braouic:

La requalification de cette zone ne peut être envisagée compte tenu de son coût. On peut toutefois l'améliorer, la signalétique sera refaite. Il convient aussi de distinguer, en ce qui concerne l'entretien de la zone, ce qui relève du domaine public et du domaine privé (entretien par les propriétaires).

Boulevard Saint Jean :

Les accotements de la route au niveau du château d'eau sont impraticables. Problème de sécurité des piétons qui sont obligés de traverser la route. En cours d'étude.

Demande d'installation de toilettes sur le parking de la forêt de Toulfoen.

Le parking appartenant à L'ONF, la ville ne peut intervenir.

Problème connexion internet :

Le Maire rappelle qu'il existe le réseau WIMAX en cas de mauvaise réception et de zones blanches. Un chargé d'étude, domicilié au Conseil Général (service Pen Ar Bed numérique) se déplacera sur demande afin de poser un diagnostic du dysfonctionnement et proposera des solutions. Il faut s'inscrire (http://www.pennarbed-numerique.fr)

Curage des ruisseaux à Kersapin :

Prise de rendez-vous avec M POULAIN en cours.

Poubelles :

- -Une plateforme en haut de la rue Renoir a été faite.
- -Recevoir les claustras des poubelles rue Terre de Vannes. En cours, vu avec la Cocopaq.

Chemin place Lovignon :

Un contact va être pris avec les propriétaires de murs entourant le chemin, afin que la ville puisse remettre les pierres tombées.

Les passages cloutés route d'Arzano ont été repeints.

Propreté et incivilités :

La municipalité propose d'organiser un groupe de travail qui réunirait les référents de quartier, 2 à 3 habitants par quartier et des représentants des services espaces verts, propreté, police municipale de la ville pour travailler sur une campagne sur les incivilités. Le but étant de confronter dans un esprit positif les attentes de la population et le travail réalisé au quotidien par les agents des services municipaux. Le thème pour l'année 2015 serait la propreté de la ville. Ce groupe de travail se réunira une première fois la première quinzaine d'avril, la présentation de cette campagne se ferait au mois de juin au Coat-Kaër lors de la rencontre de l'ensemble des quartiers de la ville. Les habitants intéressés par cette démarche sont invités à se faire connaître auprès de Pascale Douineau.

Première réunion a eu lieu le 8 avril, la suivante aura lieu le 23 avril.

La réunion se termine autour du pot de l'amitié.

Y.METZGER et L.BERTHOU 10/04/2015.